DURCET.

... EN BREF

N° 14 - FÉVRIER 2015

MISE EN PLACE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Bilan en cette première moitié d'année scolaire !

ÉDITO

LE MOT DU MAIRE

2015 : année de transition … d'importantes modifications concernant la représentativité territoriale.

• Les 22 et 29 mars prochain auront lieu LES ELECTIONS CANTONALES. Le canton d'Athis fort de 15 communes, dont Durcet, va devenir le canton d' Athis-Putanges-Briouze regroupant 45 communes, moins St Pierre du Regard qui rejoint Flers.

• La Communauté de Communes d'Athis regroupe 8800 habitants dont Durcet. Un projet de loi, dont les décrets d'application ne sont pas encore votés, envisage de porter le nombre minimum d'habitants des Communautés de Communes à 20 000 habitants. Ce chiffre sera sans doute revu à la baisse. Il n'empêche, la Communauté de Communes d'Athis devra se regrouper pour atteindre ce nouveau seuil. Mais avec qui ? Flers ? Briouze et Putanges ?

• La création d'une commune nouvelle, regroupant les 15 communes du canton plus Saint Philbert, nous a été proposée début novembre 2014 pour une mise en œuvre opérationnelle au 1er janvier 2015 ! Ce qui semblait pour le moins précipité.

Aussi, je suis intervenu personnellement auprès du président de la Communauté de Communes, afin que cette date soit repoussée au 1er janvier 2016.

Cette idée ayant été retenue par une majorité des maires du canton et de la Communauté de Communes, 2015 nous permettra d'y réfléchir avec plus de sérénité.

Votre conseil municipal s'est d'ores et déjà attelé à cette tâche depuis quelques semaines, car c'est l'avenir de notre commune qui est en jeu.

Malgré toutes ces interrogations, que 2015 vous garde en bonne santé et vous apporte joie et paix

Gérard PIERRE
Maire de Durcet
31/12/2014

Depuis la rédaction du Mot du Maire, des évènements tragiques se sont produits. La commune de Durcet est bien entendu solidaire des victimes des attentats de Charlie Hebdo et de l'Hyper Casher.

SOMMAIRE

À la une…

LES PETITS RONGEURS DURCETOIS …

Les écureuils prennent la pose devant l'objectif de Joëlle ANGER !

État civil ..... P. 3
Rétrospective ..... P. 4
Vie de la Commune ..... P. 7
Nos petits Durcetois ..... P. 11
Sport ..... P. 12
Culture et Littérature ..... P. 14
Sortir et se Divertir ..... P. 16

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Gérard Pierre

RÉDACTION : Sophie Harel, Séverine Harivel, Sylvie André, Jean-Pierre Gosselin, Jean Landais, Daniel Clérembaux, J.Claude Touzeil, Claude Gauquelin

PHOTOGRAPHIES : Joëlle Anger, Sophie Harel, Nicole James, Sylvie André, Séverine Harivel, Ingrid Cofflard, © Thinkstock

CRÉATION MAQUETTE, MISE EN PAGE : Ingrid Cofflard

IMPRESSION : Imprimerie Mouturat (61)

NAISSANCES

Cinq petits bouts de choux sont nés cette année !

- Timéo PRODHOMME, *né le 4 février*
- Noha LEPORTIER, *né le 23 juillet*
- Zoé VILLETTE, *née le 25 août*
- Erwan RAGÉ, *né le 8 septembre*
- Zoé BOITTIN, *née le 13 novembre*

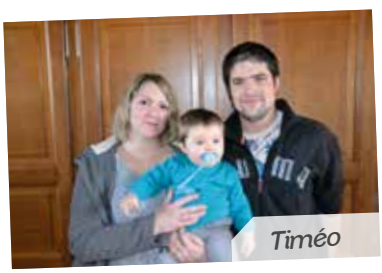
Timéo

Zoé V.

Noha

Erwan

Zoé B.

BIENVENUE AUX...

Nouveaux habitants

- **M. et Mme GOSSMANN/ PHOUMATAK**
  Les Onfrairies
- **M et Mme DUGUEY**
  Le Val
- **M. et Mme PILON/GUIBOUT**
  Le Val
- **M. et Mme DIEULAFAIT/LECONTE**
  4 chemin du Baux
- **M. et Mme ROCHER**
  Le Cotin
- **M. et Mme DENIS**
  Le Beaulieu
- **M. et Mme PRODHOMME**
  La Sansonnière
- **M. CAROUGE**
  Magny
- **M. DUBOIS / M. AVONDE**
  15 rue des Pommiers

DÉCÈS

- **Mme PETRON**
  nous a quittés le 2 janvier
- **Mme DUPONT**
  nous a quittés le 19 octobre

La Saint Côme

Le rendez-vous qu'il ne fallait pas manquer...

En septembre dernier, les Durcetois et les habitués de la Saint Côme se sont réunis autour de repas conviviaux. Le temps était radieux et le traditionnel vide grenier a fait des heureux. Le samedi soir, ils ont enflammé le «Dance Floor» et le dimanche après midi c'était au tour de la Troupe West'Orne Country Club

Les illuminations de Noël

Une équipe bien rodée !

Encore une fois, un grand merci à nos petites fées des lumières : Jacqueline, Michel, Monique, Gérard, René, Alain et Claude pour le travail qu'ils ont effectué sur la commune

L'arbre de Noël

Le dimanche 14 décembre une trentaine de petits Durcetois accompagnés de leurs parents ont répondu présents à l'invitation du Comité des fêtes.

Cette année, ils ont pu assister à un spectacle de marionnettes présenté par Christine Pommier. Un joli conte durant lequel ils ont aidé le lutin Firmin à confectionner de délicieux cakes aux pommes, tout en riant des facéties des petites souris et de la taupe ! Les plus jeunes ont terminé le spectacle par une farandole avant d'accueillir un personnage très attendu....

Le Père Noël a eu un petit mot gentil pour chacun d'eux et leur a offert un sachet de friandises contre un bisou !

Les enfants se sont ensuite regroupés autour du Père Noël pour la traditionnelle photo puis tout le monde a partagé un petit goûter avant de se quitter en se souhaitant un Joyeux Noël...

La Joyeuse Rencontre

Le club « La Joyeuse rencontre » compte pour l'année 2014 quatre nouvelles adhésions.

Comme chaque année, notre club s'est rendu au restaurant « Le Carneillais » pour fêter Noël et déguster un excellent repas réalisé par le nouveau cuisinier restaurateur. Cela dans une très bonne ambiance. Tout le monde pensait déjà à notre traditionnelle galette des rois partagée comme il se doit dans la salle de Ste Opportune où, ce jour-là, nous renouvelons notre abonnement.

Avec les membres et le bureau, nous espérons poursuivre nos rencontres et ainsi ouvrir la route à d'autres adhérents qui souhaiteraient nous rejoindre.

Nous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2015...

La Galette des rois

Gérard PIERRE a présenté ses vœux aux Durcetois lors du traditionnel partage de la Galette des rois

Salle comble pour les vœux du Conseil Municipal. 110 Durcetois ont partagé ce grand moment d'amitié et de fraternité

RÉALISATIONS, PROJETS, RÉFLEXIONS :

POINT SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Travaux et remboursement de sinistre

Dans le cadre du sinistre de la façade OUEST de la mairie...

Un protocole amiable, en date du 15 janvier 2014, a été établi entre la commune de Durcet, le maître d'œuvre et les entreprises, afin de déterminer les prises en charges financières de la réfection de la façade. Ces entreprises ont adressé en mairie des chèques en remboursement de sinistre.

Rappel : La façade EST ainsi que le pignon SUD de la mairie faisant apparaître des désordres de même nature que la façade OUEST (infiltrations d'eau, humidité, étanchéité, torchis qui tombe) il a donc été décidé de mettre en œuvre la garantie décennale, pour la façade EST et le pignon SUD, auprès du maître d'œuvre chargé du dossier (courrier du 13 mai 2014).
Le Conseil Municipal a, par ailleurs, sollicité les services d'un avocat, Maître Sébastien SEROT de Caen, afin d'engager une procédure judiciaire dans la cadre de cette affaire.

AVANCEMENT DES TRAVAUX DE REHABILITATION

Côté parking, la façade ainsi que les peintures sont terminées. La finition du sol du local de l'étage, ainsi que le remontage des radiateurs ont été effectués début juillet

Parcelles communales

- **CESSION DE LA PARCELLE CADASTREE ZE 16**
  Des particuliers se sont portés acquéreurs de la parcelle cadastrée ZE 16, d'une surface de 2 156 m², appartenant à la commune de Durcet, pour un montant de 21 560,00 euros soit 10 € le m². Cette parcelle est située en zone constructible de la carte communale. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal a accepté de vendre cette parcelle, les frais notariés étant à la charge des acquéreurs.

- **MISE À DISPOSITION DE LA PARCELLE CADASTREE ZE04**
  Par délibération en date du 20 avril 2006, la commune de Durcet mettait les parcelles cadastrées ZE04 et ZE15, dont elle est propriétaire, à disposition de particuliers, afin que les parcelles restent entretenues, moyennant la somme forfaitaire annuelle de 150 €. La parcelle cadastrée ZE 15 ayant été vendue par acte notarié en date du 21 janvier 2014, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur le montant de la mise à disposition d'une partie de la parcelle cadastrée ZE04.
  Le Conseil Municipal décide la somme forfaitaire annuelle de 75 € à compter de l'année 2014.

LA C.D.C. ET LE S.I.V.O.S.

Un référent culturel pour notre commune

La Communauté de Communes du Bocage d'Athis, envisageant de mettre en place divers projets d'ordre touristique et culturel, souhaite un « référent culturel » au sein de chaque commune membre, afin de faire le lien entre la commune et l'Office de Tourisme des Collines de Normandie, et impliquer ainsi la population aux projets de son territoire. Alain PIERRE-ÉMILE, conseiller municipal, a donc été choisi pour être le référent culturel de notre commune

« Aménagement de l'espace »

Désormais, la compétence « Aménagement de l'espace » de la Communauté de Communes du Bocage d'Athis s'élargit puisqu'il lui est ajouté : « Elaboration, suivi, révision et modification des documents d'urbanisme (P.O.S., P.L.U., Carte Communale, P.L.U.I.) » Ce nouveau statut a été adopté par le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 22 septembre 2014

Fonds de concours à la C.D.C pour les travaux de voirie

Afin de réaliser l'ensemble des travaux d'aménagement de voirie en 2014, la Communauté de Communes a sollicité, auprès des communes concernées, le versement d'un fonds de concours qui représente 15% du montant toutes taxes comprises des travaux. Considérant qu'en 2014, les travaux de voirie sur la commune représentaient un montant de 14 678 € T.T.C, un fonds de concours de 2201 € a été versé auprès de la C.D.C.

Syndicat intercommunal à vocation scolaire de La Carneille

Suite à la démission de Ludivine PILLAZ, le Conseil Municipal désigne les délégués comme suit : **1 /** Madame Sophie HAREL ; **2 /** Madame Sylvie ANDRE ; **3 /** Madame Céline SCHMITT ; **4 /** Madame Cécile LENGLINÉ.
Le montant des participations financières de la commune au S.I.V.O.S. de La Carneille s'élève, pour l'année 2014, à 21 367,27 € en dépenses de fonctionnement, et à 458,16 € en dépenses d'investissement.
Le fonds d'amorçage versé par l'Etat est insuffisant pour couvrir les charges salariales. Il sera pérennisé en 2016.

À VENIR

Reflexion sur les projets 2015

L'ASSEMBLÉE PROPOSE DE RÉFLÉCHIR SUR LES PROJETS SUIVANTS :

- **Installation d'un bardage sur les murs extérieurs des vestiaires du terrain de foot**

- **Réfection et mise aux normes de la cuisine de la salle communale, peinture des sanitaires, installation d'un sèche-mains...**

- **Travaux d'étanchéité sur le pignon de l'ancienne école (joints de la façade ou bardage) puisqu'il prend l'eau.**

... Des devis ont été demandés pour tarifer ces différents aménagements.

À NOTER

Élagage

Certains gros arbres (chênes, marronniers) situés le long de la voirie communale, doivent être élagués afin de faciliter notamment le passage des engins agricoles.
A l'unanimité, le conseil municipal a accepté le devis de l'entreprise LION ELAGAGE de BANVOU, pour un montant de 630,00 euros H.T soit 756 € T.T.C.

Recensement

Le recensement de la commune se déroule actuellement et se terminera le 14 février 2015.
le Conseil Municipal a décidé de désigner Monsieur Pierre SAUQUES en qualité de coordonnateur communal de ce recensement avec une rémunération forfaitaire de 250 €.
La mission d'agent recenseur est confiée à Madame Cécile ANGER : l'agent recenseur présentera un état du nombre d'heures effectuées et sera rémunéré sur la base de l'indice brut 449 - indice majoré 394, 756 € T.T.C.

Loyers des logements communaux

Le Conseil Municipal compte tenu du contexte actuel de la « crise » a décidé de ne pas appliquer la clause de révision des loyers figurant dans les contrats de bail d'habitation, afin de ne pas déséquilibrer les budgets de ses locataires. La présente décision s'applique à compter du 1er novembre 2014 et pour un an.

Questions diverses évoquées en réunion de conseil municipal

REPRISE EN PLEINE PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAGE DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire a évoqué la possibilité de reprendre la pleine propriété de l'ensemble du bâtiment de la mairie, dont l'étage est mis à disposition de la Communauté de Communes par bail emphytéotique jusqu'en 2035. Le montant des travaux restant à dédommager représente 40 960 €. Après discussion, cette décision reste en suspend... Le conseil municipal décide d'en délibérer ultérieurement.

PRINTEMPS DE DURCET

L'assemblée émet un avis favorable à l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 500€ à l'association pour 2015, à l'occasion du trentième anniversaire de l'association.

PLACETTE ET COMMERCES AMBULANTS

Les deux branchements électriques de la placette sont opérationnels. L'assemblée ne souhaite pas instaurer de droit de place pour occupation du domaine public, considérant que ces deux commerces ambulants apportent une certaine animation dans le bourg.

ARCHIVAGE DE LA MAIRIE

Le directeur des archives départementales s'est rendu en mairie. Le cadastre napoléonien, en mauvais état, sera restauré et conservé aux archives départementales d'Alençon. Il restera la propriété de la commune.

PARTERRES FLEURIS DE LA SALLE COMMUNALE ET DE LA MAIRIE

Il est envisagé d'organiser une journée pour les entretenir. Une réflexion est engagée sur le fleurissement du bourg.

MOBILIER

Acquisition de tables et chaises pour la salle communale et le local de l'étage de la mairie pour environ 3 000 €

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Certains candélabres, situés notamment au presbytère et rue des pommiers, ne fonctionnainent plus. Ils ont été réparés courant janvier 2015

DU CHANGEMENT
POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES L'AN PROCHAIN

FUSION DES COMMUNES

Un projet de commune nouvelle regroupant l'ensemble des communes de la Communauté de Commune du Bocage d'Athis était envisagé pour le 1er janvier 2015.

Un questionnaire avait été transmis aux communes afin de connaître leur position. Les différentes communes de la CDC n'ayant pas émis un avis favorable unanime, le projet a été ajourné.

La Communauté de Communes propose d'élaborer et de finaliser une charte communale pour le 1er janvier 2016.

Si la commune nouvelle était créée à l'échelle du canton, l'actuelle Communauté de Communes serait dissoute, et elle devrait se rattacher à un autre E.P.C.I. (CAPF de Flers, Communauté de Communes de Briouze ou de Putanges).

Face à ce projet, plusieurs questions sont soulevées : Quel est le devenir de la commune en 2020 ? Quel sera le mode de scrutin aux prochaines élections municipales ? Quelles sont les conséquences sur la représentativité de la commune? Est-ce une obligation de créer une commune nouvelle ? Quelles sont les compétences de l'assemblée actuelle de 2016 à 2020, en cas de création d'une commune nouvelle ? Serait-il envisageable de rejoindre le secteur de Flers qui est plus représentatif en terme de bassin de vie ?

Les communes disposent d'un délai de réflexion d'environ 6 mois.

À cet effet, Monsieur le Maire prévoit d'organiser, au 2e trimestre, une assemblée générale afin d'informer les habitants des tenants et des aboutissants de ce projet

Vote des diverses adhésions

« INGENIERIE 61 »

L'agence départementale « Ingenierie 61 » , créée le 4 avril 2014 par Le Conseil Général de l'Orne, est chargée d'apporter aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier. Le coût de l'adhésion à ce service représente 0,50 € par habitant.
Considérant l'intérêt pour la commune d'une telle structure, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'Agence Technique Départementale « Ingénierie 61 ».

SYNDICAT DE L'ENERGIE DE L'ORNE (S.E. 61)

33 communes du SIER d'Alençon et 12 communes de la CDC du Pays fertois ont sollicité leur adhésion au S.E. 61 en tant que communes rurales indépendantes.
Le Comité du S.E. 61 a accepté ces adhésions sous réserve de l'accord de ses collectivités adhérentes. Le conseil municipal a donc accepté l'adhésion de ces 45 nouvelles communes

CONSEIL MUNICIPAL

Les membres se sont réunis :

- **LE 24 JUIN 2014**
  L'ensemble des élus était présent ;
- **LE 4 SEPTEMBRE 2014**
  Excusés : Alain PIERRE-EMILE, Sophie HAREL ;
- **LE 23 OCTOBRE 2014**
  Excusés : Ingrid COFFLARD, François LEPORTIER, Gérard PIERRE ;
- **LE 1ER DÉCEMBRE 2014**
  Excusé : Hervé AUCHERIE
  Absente : Céline SCHMIT.

AVENIR DE DURCET

La section adulte

La saison 2014- 2015 en Tennis de Table démarre avec un effectif de 19 joueurs répartis en 4 équipes : une D1, une D3 et deux D4. Voici les résultats et la composition des 4 équipes :

D2 : C. SAUQUES, M. BREARD ,C. ANGER , C. PETIT
L'objectif de cette équipe était le maintien en première division départementale... objectif atteint, cette équipe terminant à la deuxième place.

D3 : F. LEBAILLY, D. ANGER , AD VAUGEOIS , AL. VAUGEOIS, C. GUIBÉ
Cette équipe visait le maintien également. Elle termine à la cinquième place, ce qui lui permet de repartir en 3e division pour la seconde phase.

D4 : F. ROCHER, D. FIGUEIREDO , K. ROCHER, F. BIGOT A. FERREIRA , K. FERREIRA
Cette équipe espérait la montée en D3 qui lui échappait de peu depuis plusieurs saisons. C'est chose faite ! En terminant première de son tableau, cette équipe évoluera en D3 pour la deuxième phase du championnat.

D4 : J. LANDAIS, G. PIERRE, G. BLONDEL , T. RAGÉ , J.L. MANSUY , L. MEUNIER
La nouvelle D4 a été créée dans le but de faire jouer les jeunes, leur faire découvrir la compétition par équipe et pour « les vieilles raquettes» qui ne jouent maintenant que pour le plaisir. Elle finit dernière de sa poule mais première pour la convivialité d'après match !

TENNIS DE TABLE

NOS JEUNES PONGISTES

La première phase se termine avec un bilan positif ...

Louis nous a rejoints en D4 où il se débrouille très bien.
Tristan et Timothé participent au Critérium départemental et au Circuit des jeunes où ils se comportent honorablement et ne cessent de progresser. Clément n' est pas loin de nous rejoindre en D4.

Ces jeunes bénéficient d'un ou plusieurs entraînements sur Flers avec Jérôme Leroi et sous le regard de Patrick Pessy, le conseiller technique départemental.
Les entraînements du vendredi soir se déroulent dans la bonne humeur, avec parfois un peu de chahut, sans doute dû à la fin de la semaine d'école.... Mais que de bons moments passés autour des tables !

Un grand bravo à nos jeunes à qui nous souhaitons plein de réussite pour la seconde phase...

Un petit mot sur Alexis qui nous a quittés pour rejoindre le club de Flers où il évolue en Régional 4 et où il gagne régulièrement 2 matchs sur 3 pour son équipe

Les enfants de Durcet en entraînement à Flers. Les plus grands viennent taper la balle avec les plus petits

MISE EN PLACE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES : LE BILAN

Après un temps d'adaptation, la nouvelle organisation des rythmes scolaires s'est bien mise en place petit à petit sur les trois sites.

Quelques activités périscolaires ont été proposées aux enfants..

En ce qui concerne le site de Landigou, Mme STICKER MOUGEOLLES Josine est venue animer un atelier de chant jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Sur le site de la Carneille, Mme OUVRY a mis en place une activité sur le thème du développement durable. C'est à dire qu'elle proposait aux enfants de construire la maquette d'une ferme en utilisant des éléments naturels. L'activité sur ce site s'est terminée aux vacances de la Toussaint.

Depuis les vacances de la Toussaint, l'activité de Mme OUVRY a été déplacée sur le site de Landigou jusqu'aux vacances de Pâques, celle-ci convenant mieux aux enfants de CP, CE1, CE2.

Sur le site de Ronfeugerai, Mme BERTRAND Natacha a été embauchée en remplacement de Mme JEAN qui est partie à la retraite au mois d'octobre. Mme BERTRAND ayant effectué des formations dans l'animation, elle a mis en place des animations pour l'année scolaire.

Quant aux élèves de maternelle de la Carneille, le SIVOS a investi et adhéré à l'Espace Ludique En Milieu Scolaire. Ce dispositif met à disposition un kit de 60 jouets moyennant un financement de 1100 € pour une durée de trois ans comprenant des jouets symboliques, des jouets d'imagination, et des jeux de règles.

Les enfants peuvent jouer avec tous ces jouets le matin et le soir à la garderie ainsi que sur le temps du midi.
Les enfants et le personnel sont très contents de l'arrivée de tous ces jouets

Zoom sur l'école de Ronfeugerai

LE MOT DES ADULTES :

Avec la réforme des rythmes scolaires instaurée depuis septembre 2014, les enfants finissent l'école à 16h. Le car ne passant qu'à 16h45, il fallait trouver des idées pour les occuper. Le SIVOS a donc embauché Natacha Bertrand, formée à l'animation, en remplacement de Mme Jean partie à la retraite. Auprès des enfants, elle fait l'unanimité ! La commune de Ronfeugerai a aussi contribué au bon fonctionnement de ce temps de « garderie améliorée » en mettant à disposition des enfants un local de deux pièces qui jouxte les classes.

> **La garderie de Ronfeugerai, c'est trop cool !**

LES MOTS DES ENFANTS :

Notre lieu de garderie s'appelle le # Local et notre animatrice, Natacha.
Nous avons décidé le nom du local par un vote. Qu'est ce que le # ? On le prononce « hashtag », c'est l'ancien dièse, il est couramment utilisé sur internet où il permet de marquer un contenu avec un mot clé.

Description du local : Il y a deux salles, la première nommée « New York » et la deuxième nommée « Zombie Land ». La première est plus pour le bricolage et la deuxième pour les jeux.

Animations : Natacha nous fait faire des animations, du bricolage, de la peinture. Nous avons décoré les deux pièces du # Local. Pour Noël, nous avons eu une séance de « cinéma » avec du pop corn, de la boisson et des bonbons !

Nous avons eu un sapin et nous l'avons décoré avec des déco faites maison !

En dehors du # Local, nous jouons au béret, à la balle assise et nous faisons des parcours. La garderie avec Natacha, c'est vraiment bien, ça nous permet de nous amuser et de nous détendre !

> **Qu'est-ce qu'il nous manque ? Euh... une télé et un canapé avec une console de jeux !**

PRINTEMPS DE DURCET

LA POÉSIE, C'EST PAS PAREIL...

On dit parfois d'une idée - d'une bonne idée "qu'elle a fait ou suivi son chemin" dès lors qu'elle est entrée dans les moeurs, reconnue, admise comme une évidence aux yeux de tous. La poésie est de celles-là. Désormais, à Durcet, elle fait partie du paysage, elle va de soi, elle y a fait son chemin .

De quelqu'un qui a su mener sa barque, sans hâte, sans bruit, sans esbroufe - mais sûrement - on dit "qu'il va son petit bonhomme de chemin", et l'on ajoute : "En voilà un qui a su y faire, mine de rien ! Avec le temps, il a réussi à mener à bien sa petite entreprise".

L' association Le Printemps de Durcet - et son père fondateur- est ainsi . Avec ses bénévoles et ses soutiens, voilà des années qu' elle parvient à réunir un public toujours nombreux et fidèle aux animations qu'elle propose dès les premiers jours du printemps . Le rendez-vous est maintenant attendu, bien au-delà des limites du canton, disons de la CDC.

La prochaine édition comportera un programme inhabituel, trentième anniversaire oblige !

- **Le vendredi 10 avril,** ce seront les animations dans les écoles du secteur .

- **Le samedi 11,** à 14h, promenade poétique, lectures et rencontres autour des 16 bornes du chemin avec, entre autres célébrités, les écoliers - poètes de Bellou qui diront les poèmes écrits l'an dernier avec Dan Bouchery. Le samedi soir, le groupe "Entre deux caisses" donnera un concert exceptionnel à la Roche d'Oëtre, à 20h30 . Il est prudent de retenir ses places.

Déjà venu à Durcet en 2002, la troupe fera le déplacement du Vaucluse pour célébrer l'événement et témoigner son amitié au Printemps de Durcet et à son président en particulier.

- **Dimanche 12,** de 10h à 18h le désormais célèbre Petit Salon du livre de poésie avec ses animations, lectures rencontres...

Durcet, une fois de plus prouvera que le label très officiel qui lui a été attribué n'est pas usurpé et que, vraiment, ici, la poésie, c'est pas pareil !

LE TEMPS DE LIRE ...

“ LA DOUCEUR DE L’OMBRE ”

L’arbre, source d’émotions, de l’Antiquité à nos jours.

Une œuvre que Jean Claude TOUZEIL vous conseille

Pour faire court, disons qu’il s’agit d’une étude richement détaillée et référencée de l’attitude de l’homme face à l’arbre. Au fil du temps, au fil des siècles, des humeurs et des évolutions de nos sociétés...
L’occasion de croiser des écrivains, des poètes comme Ronsard ou Hugo, mais aussi des peintres ou des musiciens. Celle aussi de dresser une sorte d’inventaire de ces fameuses « émotions ». La palette de ces dernières étant d’ailleurs très large : elle va de l’admiration la plus totale à l’épouvante la plus extrême, en passant par d’insolites superstitions moyenâgeuses, des légendes, des cultes, que sais-je encore… Certains arbres cachaient des autels, voire des chapelles comme le chêne d’Allouville, en Seine-Martime ; d’autres servaient de gibets.
C’est donc l’histoire d’un fantastique compagnonnage, -un dialogue-, avec l’arbre, élément central tiraillé entre la terre et le ciel, ou comme dirait (savamment) l’auteur Alain Corbin, originaire de Lonlay-l’abbaye, “passeur du chtonien à l’ouranien...”.

Bref, du miel à toutes les pages...

Retrouvez cet ouvrage :
La douceur de l’ombre
Alain Corbin - Éditions Fayard

À VOS AGENDAS

VOS RENDEZ-VOUS DES PROCHAINS MOIS

Repas des aînés
LE 15 MARS 2015

1er loto du comité des fêtes
28 MARS 2015 À 20H
Rendez-vous à la Salle communale

INÉDIT !

Printemps de Durcet
11 ET 12 AVRIL 2015

La traditionnelle Balade à vélo
28 JUIN 2015

Rendez-vous ensuite sur le terrain des pommiers pour partager un pique-nique convivial !

RAPPEL

Propreté de la commune

Nous sommes de plus en plus fréquemment confrontés à des incivilités concernant les ordures ménagères.

- Le ramassage s'effectue chaque MARDI MATIN DE PORTE EN PORTE. Les sacs sont à déposer AU PLUS TÔT LE LUNDI SOIR.
- Près du terrain de tennis des bacs sont à disposition pour un TRI SELECTIF (Verres, papiers cartons, boîtes de conserve). Cet endroit n'a pas vocation à recevoir DES ORDURES MÉNAGÈRES.
- Les bacs près de la Salle Communale sont réservés aux utilisateurs de cette dernière. Ces bacs souvent emplis plus qu'ils ne peuvent contenir sont alors la proie facile des animaux (chats, renards, corbeaux).

Les habitants de Durcet, à fortiori ceux du bourg, desservis en « porte à porte » n'ont donc aucune raison de les utiliser.
En cas de non amélioration RAPIDE de cette situation, la commune envisage purement et simplement de supprimer ces bacs et de porter plainte le cas échéant.

Le Maire

HUMOUR

Les Histoires drôles de Claude

- Mes compliments mon cher, on m'a dit que tu te mariais dans huit jours...

- Non, dans deux mois ! J'ai obtenu un sursis...

Le gars qui croise un copain dans la rue :

- Comment ça va René ?

- Ça va mal ! Ma belle-mère vient de mourir...

- Ah mince ! Qu'est-ce qu'elle avait ?

- Oh, presque rien : une table, deux chaises et un buffet.

Un enfant regarde sa mère enceinte se dévêtir.

- Dis maman, pourquoi tu as un gros ventre ?

- C'est parce que papa m'a donné un petit bébé.

Plus tard, l'enfant demande à son père :

- Papa, c'est vrai que tu as donné un bébé à maman ?

- Oui, c'est vrai.
- Et bien, elle l'a mangé !

Une belle-mère à son gendre :

- Vous me ferez mourir de chagrin...

- Tant mieux, comme ça on ne retrouvera pas l'arme du crime !

Avant, il y avait des arbres dans le désert, mais un jour quelqu'un a dit :

« Coupez ça à ras ».